EUROPEAN STRAITS INITIATIVE

Plan d'action
2015-2016

Le 22 octobre 2014 à Bruxelles, à la suite de la conférence finale du projet INTERREG IV C NOSTRA, le Protocole d'entente sur l'Initiative des détroits d'Europe a été signé par des politiques des détroits d'Europe. Ce Protocole d'entente vise à :

1- obtenir la reconnaissance des spécificités des détroits au sein des politiques européennes, et en particulier la politique maritime intégrée et la politique de cohésion territoriale ;

2- travailler à l'émergence de projets de coopération, à travers les programmes INTERREG ou tout autre programme européen, afin de développer la coopération mutuelle et de mettre en œuvre des actions et des projets communs, afin de promouvoir le développement économique, la protection de l'environnement, les transports et la logistique, le travail interculturel et les activités de tourisme.

Afin d'atteindre ces objectifs, le plan d'action qui suit, adopté par les parties, stipule que des actions seront menées autant que possible et en fonction des ressources disponibles dans le but de :

Au niveau du partenariat

- se rencontrer tous les deux ans au niveau politique et au moins une fois par an au niveau technique[1]

- engager le processus de soumission de candidature d'un projet INTERREG Europe en 2015 dans le but de poursuivre les travaux du projet NOSTRA en impliquant tout ou partie du partenariat ESI

- mettre en place des groupes de travail géographiques/thématiques avec les partenaires intéressés dans le but de poursuivre les échanges de bonnes pratiques et de préciser les arguments pour le plaidoyer et le lobbying.

Aux niveaux régional, national ou du détroit

- organiser ou participer à des réunions traitant de sujets concernant les détroits, autant que possible et en profitant de la tenue de réunions existantes. En référence à la méthode de travail du projet NOSTRA, deux réunions territoriales par an et par partenaire, dont une transfrontalière, pourraient être organisées afin de traiter des détroits selon les deux objectifs d'ESI (projets et lobbying)

- étudier la faisabilité d'organiser, et si possible organiser, une Journée du détroit, un événement transfrontalier rassemblant le monde des affaires, les universités, les gouvernements centraux, les autorités locales, la société civile autour d'un sujet concernant la région du détroit (qui pourrait être adossé à une réunion existante sur le même sujet).

En particulier sur les deux objectifs d'ESI

PARTIE 1. Obtenir la reconnaissance des spécificités des détroits

- **Préparer la participation d'ESI à différents événements permettant de promouvoir les spécificités des détroits et porter les préoccupations et les requêtes des détroits d'Europe**
  - *Au niveau européen :* des représentants d'ESI sont encouragés à participer aux Journées maritimes européennes, les Open Days à Bruxelles, ou tout autre événement européen pertinent, et, si possible, organiser une session spéciale sur les détroits au niveau politique

[1] N'inclut pas les diverses réunions de préparation pour l'écriture du projet INTERREG Europe.

- *aux niveaux régional, national ou à l'échelle du détroit :* les membres d'ESI sont invités, lorsque cela est pertinent, à participer à des événements (principalement sur les questions marines et côtières) et à des processus de consultation (sur la définition de la politique maritime nationale par exemple) en vue d'une meilleure reconnaissance des spécificités des détroits.

- **organiser, autant que possible et selon la pertinence, des réunions spécifiques sur les détroits d'Europe en présence de membres d'institutions européennes**
  - *au niveau européen :* ce type de réunions peut être organisé à Bruxelles avec l'aide d'institutions telles que l'intergroupe parlementaire Mers et zones côtières ou le Bureau européen pour la conservation et le développement (membre de l'UICN), et les bureaux européens de certains partenaires d'ESI
  - *aux niveaux régional, national ou à l'échelle du détroit :* les partenaires sont encouragés à organiser ce type de réunions autant que possible avec la participation d'un membre du Parlement européen en fonction de leurs contacts privilégiés

- **répondre aux consultations européennes au moins une fois par an selon l'intérêt, en particulier :**
  - au sujet des questions maritimes telles que l'environnement marin, le transport maritime, le tourisme, la croissance bleue, la planification spatiale marine et la gestion intégrée des zones côtières, etc.
  - au sujet des stratégies macro-régionales européennes

- **assurer une communication proactive au sujet des activités menées par ESI et des détroits d'Europe**
  - *aux niveaux européen et international :* la lettre d'information électronique trimestrielle d'ESI et le site www.europeanstraits.eu seront mobilisés ; des articles seront soumis pour les sites ou lettres d'information d'autres réseaux/institutions
  - *aux niveaux régional, national ou à l'échelle du détroit :* les partenaires sont invités à consacrer une partie de leur site internet spécialement aux activités menées par ESI et des actualités concernant leur détroit, proposer un article au moins une fois par an pour la lettre d'information d'ESI, s'assurer de l'existence de liens entre le site ESI, les sites des partenaires et les sites des contacts réguliers des partenaires.

PARTIE 2. Favoriser l'émergence de projets de coopération

- **préparer la soumission d'une candidature à un projet INTERREG Europe par les partenaires intéressés**

- **mettre en œuvre le nouveau projet (s'il est adopté)**

- **mener les actions du plan de mise en œuvre NOSTRA**
  - y compris à travers des projets INTERREG V A (et B)
  - mais également à travers d'autres fonds européens (les fonds structurels et d'investissement européens, les programmes d'action communautaire) dans un souci de complémentarité et de cohérence dans la région des détroits grâce à des projets spécifiques
  - et via les groupes de travail géographiques/thématiques d'ESI

- **encourager lorsque cela est pertinent des coopérations et échanges d'expérience entre détroits des différentes parties de l'Europe sur des sujets spécifiques**
  - environnement
  - transport
  - tourisme, etc.